

La Philologie wallonne en 1929

par JEAN HAUST,

Professeur de Dialectologie wallonne à l'Université de Liège.

Bibliographie. — 1. Nous rappelons tout d'abord notre chronique, parue l'an dernier, sur la *Philologie wallonne en 1928* (voir ce *Bulletin*, III, p. 155-176).

2. M. E. PONCEAU a donné une *Bibliographie tournaisienne* (1), inventaire des œuvres publiées, de 1826 à nos jours, dans ce dialecte illustré par Ad. Le Ray, Aug. Leroy, A. Viart, Ad. Wattiez et d'autres. Pour le début, l'auteur a utilisé des notes manuscrites d'Aug. Vasseur et d'Ad. Delmée. Nulle méthode scientifique dans ce répertoire touffu : on ne distingue pas le patois du français, on cite pêle-mêle chansons, pièces de théâtre, articles de critique, etc. En somme, c'est une bonne collection de matériaux qui pourra servir à édifier une œuvre plus rationnelle. Les dates citées devront être vérifiées avec soin. Le Dr LOUIS BONNET, auteur d'un *Dictionnaire tournaisien* resté malheureusement inédit, est né en 1816 à Taintegnies, et non en 1866 à Tournai. Il faudrait aussi mentionner l'excellent travail de CHARLES DOUTREPONT, *Notes de dialectologie tournaisienne* (2), qui contient un glossaire.

(1) Feuilleton hebdomadaire de *L'Avenir du Tournaisis* (15 août 1929-3 avril 1930). Il est regrettable qu'on n'ait pas fait un tirage à part.

(2) *Zeitschrift für franz. Spr. und Litt.*, XXII, p. 66-136.

Toponymie. — 3. M. JOSEPH BASTIN a étudié la *Carte des territoires d'Eupen-Malmedy* (1). Il propose de corriger la graphie de certains noms de lieu. Ces modifications, fondées sur une parfaite connaissance de l'usage local, méritent d'être adoptées par l'Institut Cartographique du Bois de la Cambre.

4. Nos jeunes docteurs en philologie romane ou germanique qui voudraient s'occuper de toponymie locale, ignorent souvent les trésors de documents qui dorment dans les collections publiques. Ils liront avec intérêt et profit l'article de M. JOSEPH CUVELIER, *Matériaux toponymiques aux Archives de l'Etat* (2).

Outre d'excellents conseils dictés par une longue expérience, ces pages contiennent de précieuses indications pour aiguiller les recherches du toponymiste. Ainsi se complète peu à peu l'éducation pratique et scientifique de nos jeunes chercheurs qui sauront désormais, et sans perdre de temps, où trouver des documents de première main, que recèlent des collections d'une richesse extraordinaire.

5. M. JULES FELLER a continué son étude sur les *Noms de personne contenus dans des noms de lieu* (3). « Le mode de formation des noms de lieu, — telle est sa conclusion, — consiste le plus souvent à joindre le nom du propriétaire, fondateur ou tenancier comme déterminant à un terme général. Il n'en va pas autrement dans le passé qu'aujourd'hui. » L'auteur a voulu « extirper cette idée romantique, que les noms anciens recèlent un sens mystérieux : ils sont aussi prosaïquement pratiques que ceux d'aujourd'hui ». Son but est pleinement atteint : il y a là, sous une forme condensée peut-être à l'excès, une somme considé-

(1) *Bull. de la Comm. de Top. et de Dial.*, III (1929), p. 21-27.

(2) *Ibid.*, p. 29-53.

(3) *Ibid.*, p. 55-84.

rable de matériaux et d'explications. Espérons qu'il aura convaincu les plus rétifs des archéologues. On regrette seulement qu'un index alphabétique ou, tout au moins, une table des matières ne permette pas de se retrouver rapidement dans les deux parties de cet imposant défilé de toponymes.

6. M. AUGUSTE VINCENT étudie cette fois les *Rapports des noms de cours d'eau et des noms de lieux : transport, dérivation, composition, détermination* (1). Travail important et de portée générale, qui n'intéresse que partiellement notre région ; je veux dire que, dans la foule des noms cités et expliqués, ceux du pays wallon sont en minorité. Étude très méthodique, trop peut-être, car on pourrait lui reprocher un excès de subdivisions.

7. M. JULES VANNÉRUS a écrit, sur le *Nom de lieu luxembourgeois « Rham » ou « Rumm » et ses congénères*, une de ces monographies merveilleusement documentées dont il a le secret (2). Après avoir énuméré les noms analogues dans le Grand-Duché et en maintes régions germaniques, les *Rumberg, Ramscheid, Ramschleiden, Ramstein, Rambach*, etc., qui s'appliquent généralement à des hauteurs, M. Vannérus discute les diverses étymologies proposées et penche pour un type *rumo* (rupis alta). Pour renforcer cette hypothèse, il passe en revue les *Beaurain* de Belgique et de France, les *Romfort* de France, les *Ran* de Suisse, etc. Il aboutit à cette conclusion qu'on se trouve bien en présence d'un terme prégermanique ou préceltique, signifiant « rocher,

(1) *Ibid.*, p. 84-153.

(2) Société luxembourgeoise d'études linguistiques et dialectologiques, *Jahrbuch*, 1929 ; p. 13-53. — Mentionnons en passant un article de M. E. LUDOVICY, *Chez nos voisins de l'Ouest* (*ibid.*, p. 152-155), qui apprécie favorablement nos travaux de philologie wallonne. En retour, qu'il nous soit permis de féliciter la Société luxembourgeoise : son dernier *Annuaire* (le cinquième en date) atteste pleinement la prospérité de ce groupe scientifique et la généreuse ferveur de ses membres.

montagne, promontoire ». Conclusion toute provisoire sans doute, mais qui finit par s'imposer à l'esprit du lecteur.

8. De M. PAUL MARCHOT, une curieuse étude *Sur le repeuplement du pays Aduatique* (1). Comme dans son précédent article sur le repeuplement de l'Éburonie (voir ce *Bulletin*, III, 160), l'auteur, pour résoudre une question d'histoire, fait appel à la toponymie. La méthode est neuve. Appliquée avec sûreté par un phonéticien émérite, elle doit donner de précieux résultats. M. Marchot établit que, mis à part le gaulois *Gemapia*, tous les noms de lieu du *pagus Darnuensis* qui datent de l'époque romaine sont essentiellement romains ; aucun n'est germanique. Les Romains ont donc recolonisé ce pays exclusivement avec leurs propres moyens. Au cours de sa démonstration, l'auteur émet une explication nouvelle de certains noms, entre autres *Tilly*, *Loupoigne*, *Luttre*, *Soye*, *Fleurus*. Pour terminer, il s'occupe de *Nivelles* et autres noms similaires, où il voit un *Niwi-alah*, mot du vieux germanique signifiant « nouveau temple ».

9. M. LUCIEN ROGER, *A propos des toponymes diminutifs* (2), revient sur cette question, que M. A. VINCENT a traitée dans ses *Noms de lieux de la Belgique* : il complète notre documentation en relevant les vocables luxembourgeois qui rentrent dans cette catégorie et qu'il essaie de classer par époques. Il insiste notamment sur les diminutifs dont le primitif a disparu ou nous est inconnu : *Ennal* (dont l'éponyme supposé serait **Alsenā* > **Alna* > **Anne*) ; *Hamoul* (> **Hamma* > **Hamme*) ; *Favenal* (> **Favina* > **Favinne*) ; *Chiversoux*, *Signeulx*, *Fontenoille*, *Nivelet*, *Châtillon*.

(1) Extrait de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, VIII, p. 5-17.

(2) Institut archéologique du Luxembourg, *Bulletin trimestriel* (Arlon, 1929), 5^e année, p. 49-56.

10. Le même auteur, dans un court article sur *Fraite*, *Frétis* et *Fraiture* (1), rattache tous ces mots au latin *fracta*, de même que le gaumais *layi in tchamp a frá* et son composé *afrá*, terre déchaumée ; comp. l'all. *Brache*.

11. M. LÉONCE DELTENRE étudie vingt noms de lieu de Trazegnies (2) : utile contribution toponymique, qui demanderait à être développée et complétée. L'auteur est un amateur intelligent, capable de faire bonne besogne.

12. Nous devons à M. l'abbé P. DEMEULDRE, curé de Ladeuze, une brochure contenant deux articles intéressants sur *Le nom de la commune d'Husseignies* et sur *Le nom du village de Ladeuze* (3). Dans le premier, l'auteur réfute les fantaisies étymologiques de Chotin et consorts, pour qui *Hunchignies* (1186) rappelait le nom des Huns ou celui de la Hunelle (rivière) ; il n'a pas de peine à montrer que le sens primitif est « ensemble des propriétés d'un germain nommé *Huncio* ». Sa démonstration est probante et se lit agréablement ; mais pourquoi ne pas faire état du nom patois actuel, qui est *unch'ni*? — Dans le second article, M. D. reprend le sujet qu'il a traité naguère aux pages 4-5 de son *Histoire de Ladeuze* (Chièvres, 1924). Il développe ses conclusions précédentes, en invoquant un type celtique *Ladusa* (composé de *lod*, boue, et d'un suffixe *-ousa*, *-usa*), équivalent du latin *lutosa* (boueuse). Dirai-je qu'il ne m'a pas entièrement convaincu? Si *lutosa* donne *Leuze*, on se demande pourquoi *lodousa* ne devrait pas, phonétiquement, aboutir au même résultat (comparer, pour l'accentuation, *Nemausus* = *Nismes*).

13. M. JULES HERBILLON nous donne la *Toponymie de*

(1) *Ibid.*, p. 28-31.

(2) *Trazegnies. Quelques noms de terroir* (15 pages), extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Charleroi*, 1929.

(3) Extrait des *Annales du Cercle archéologique d'Ath*, t. XV, 1929 (Chièvres, édit. Delzenne).

Xhendremael, province de Liège (1) : il a dressé l'inventaire toponymique de plusieurs communes de la Hesbaye liégeoise et nous fait espérer que ce premier glossaire sera suivi de plusieurs autres (2). Il convient tout d'abord de féliciter l'auteur de sa courageuse initiative, qui nous apporte des lumières sur la Hesbaye, « terre liégeoise par excellence », comme l'appelle Kurth, et domaine encore peu exploré. Le toponymiste doit y recueillir une riche moisson. Cette première gerbe de 189 articles fait bien augurer du reste. La carte toponymique est suffisante ; on y voudrait néanmoins plus de clarté. Le glossaire est ordonné suivant la méthode que nous préconisons ; mais il faudrait, autant que possible, dater les citations. L'auteur, avec raison, se montre circonspect dans l'explication étymologique. Il s'est surtout préoccupé de recueillir les formes vivantes, et ce relevé des noms conservés dans la tradition orale paraît fait avec un soin minutieux. Pour les formes anciennes, sa documentation d'archives pourrait être assurément plus complète : on ne nous donne guère que le dépouillement d'inventaires imprimés. Signalons enfin combien il serait intéressant, dans toute région romane voisine de la frontière linguistique, de noter les noms germaniques à côté des noms wallons. — Quelques observations de détail : n° 20, pour expliquer *Belfroit*, renvoyer à la *Houillerie liégeoise*, p. 20 ; — les n° 21, *Betnar* (lire *Betuar*?) et 22, *Betonwar*, pourraient ne faire qu'un ; — 114, *Luprie* n'a sûrement rien à voir avec « pierre » (carrière) ; — 125, *a puces a mesiaux* ne fait que répéter 107, *ad puteum leprosorum* ; en effet l'ancien français *mesel* = lépreux.

(1) In-8°, 29 pages avec une carte. Wetteren, J. De Meester, 1929.

(2) Une seconde partie vient de paraître, sous le titre général *Toponymie de la Hesbaye liégeoise* (1930) ; elle comprend : II. *Hognoul* ; III. *Fooz*.

14. En 1929 s'est terminée la publication de l'ouvrage d'AUGUSTE LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, qui traite de leur origine, de leur signification et de leurs transformations (1). On nous permettra de signaler ce résumé des conférences de toponomastique générale faites à l'École pratique des hautes études par le maître de la géographie historique. L'ouvrage contient ou suggère l'explication de bon nombre de toponymes de notre pays. De plus, le lecteur y trouvera tout un corps de doctrine, élaboré avec prudence et sagacité.

Textes anciens. — 15. En annexe à son histoire de *La seigneurie de Grand-Rechain*, M. H. HANS publie une dizaine d'anciens records, où l'on glanera maint terme archaïque (2).

16. Un document de valeur tant pour la vie privée d'autrefois que pour le vocabulaire, *Inventaire fait en 1608 chez le chevalier Fr. de Bocholtz*, est mis au jour par M. JEAN GESSLER (3). L'éditeur accompagne le texte de notes historiques et philologiques, où l'on trouve rarement en défaut son érudition : *haut de chausse a fenytes* est expliqué par « a fentes? » Ne peut-on lire *a fenestes?* (cf. GODEFROY : *fenestrage*, *fenestré* = tailladé) ; — p. 9, *kantian*, lire *-iau* ; — *race* est rapproché à tort de *ranse* ; lire *rase*, espèce de drap ras, d'où *rassette* dans GODEFROY ; — *estreillée* = éraillée(?) ; — p. 10, *lacete*, c'est le w. *lássète*, diminutif de *lâsse*, boîte ; — *kat de nuict* (p. 10 et 14) = encas de nuit ; — p. 12, *eschelle*, figurant parmi des « minutez », = pro-

(1) In-8° de 832 pages, Paris, Champion, 1920-1929.

(2) *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. XXI, Verviers, G. Leens, 1929. Page 204 : desparde les *mouf-foune* (1527), lire *-ouue* (= *moufawe*, taupinée, à Herve, etc.).

(3) Tiré à part, 16 pages ; Gembloux, Duculot, 1930. Extrait de *Leodium*, t. XXII (1929), p. 71-81.

blement sonnette, mais le déterminatif reste obscur ; — p. 15, (fouré de) *penne* = panne, et non plume.

17. L'événement capital de cette année philologique est, sans aucun doute, l'édition *complète* du *Poème Moral*, que l'on attendait avec impatience et que M. ALPHONSE BAYOT vient de nous donner, avec ce sous-titre : « *Traité de la vie chrétienne, écrit dans la région wallonne vers l'an 1200* » (1). M. Bayot était des mieux armés pour assumer cette tâche ardue ; il s'en est acquitté à merveille. Dans une introduction magistrale de 200 pages, il élucide toutes les questions que soulève ce texte : manuscrits, éditions antérieures de fragments plus ou moins étendus, versification et langue, sources du poème et personnalité de l'auteur, etc., toutes les faces du problème retiennent successivement l'attention de sa critique érudite autant que prudente et perspicace. Une analyse, même sommaire, de ces pages prendrait ici trop de place. Voici les traits essentiels. Le poème, tel qu'il se présente pour la première fois au complet, comprend 3.796 vers alexandrins, en 949 quatrains monorimes. En 1886, W. Cloetta a édité — d'après le manuscrit A (d'Oxford), qui remonte au début du XIII^e siècle — la première partie : les vers 1-2320, les seuls que l'on connaissait alors. En 1921, M. Bayot a eu l'heureuse fortune de faire acquérir en Allemagne, pour la bibliothèque universitaire de Louvain, le manuscrit L, qui date des environs de 1311 et qui a longtemps appartenu à l'Abbaye de Saint-Jacques, à Liège. Ce précieux manuscrit contient, avec plusieurs autres pièces, les vers 425-3796 du poème. L'édition Bayot s'appuie sur A jusqu'au v. 2320, sur L pour la suite : ces deux manuscrits de base présentent l'avantage de s'accor-

(1) *Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Textes anciens, t. 1^{er}, in-8° de ccii-303 p. (Bruxelles, Palais des Académies, 1929).*

der pour le dialecte. Dix autres manuscrits, du XIII^e ou XIV^e siècle, nous ont conservé un fragment plus ou moins long, intitulé « Vie de Sainte Thaïs » ; l'éditeur reproduit, dans l'apparat critique, les variantes que fournissent ces copies de moindre importance. Le poème paraît bien originaire de la Wallonie : il n'est pas rédigé en un patois wallon, mais en un dialecte littéraire d'où l'auteur élimine — malheureusement pour nous — les particularités locales trop accusées. L'auteur inconnu n'était pas un moine ; il a dû être un ecclésiastique, vivant dans le monde, peut-être dans le district de l'abbaye de Lobbes. Avec un art simple, sans prétention ni raffinement, il a composé une sorte de sermon versifié, pour servir de guide au laïc vers ses fins dernières. — L'éditeur n'a rien négligé de ce qui peut servir à dater ou à localiser le *Poème Moral*. Il relève les moindres allusions que l'auteur fait à des œuvres littéraires en vogue à son époque, à des usages religieux ou administratifs de son pays et de son temps. On lira avec un intérêt particulier ces dissertations substantielles sur les allusions littéraires, les processions des croix banales, la célébration des vigiles, l'usage de la confession, l'administration de la justice (où M. Bayot explique définitivement l'expression juridique *mettre jus*).

Après cette belle et copieuse introduction, où rien pourtant n'est hors d'œuvre et qui nous paraît un modèle du genre, vient le texte dont l'édition, elle aussi, ne mérite que des éloges. M. Bayot y dépense, sans compter, une somme prodigieuse de labeur et de science. Dans ses observations critiques, il s'attache notamment à rapprocher les passages similaires et à reproduire les sources latines, surtout les œuvres de saint Grégoire le Grand, que l'auteur a traduites ou dont il s'est inspiré. — Un glossaire de 36 pages reprend à la fin et traduit tous les mots du texte.

Ce livre fera époque dans nos annales littéraires et philo-

logiques. Il est d'un maître, tout simplement. Nous devons remercier et féliciter M. Bayot, dont les soins pieux ont reconstitué et mis à la portée du public ce *Poème Moral*, où Gaston Paris voyait « un des ouvrages les plus remarquables de l'ancienne littérature française ». L'Académie française de Belgique inaugure par cette édition une collection nouvelle de textes anciens. Souhaitons que la suite réponde à ce brillant début.

Textes dialectaux modernes. — 18. Comme précédemment, parmi les innombrables productions dialectales, nous mentionnerons certaines de celles qui peuvent intéresser le philologue : *li Noé dès djins d' Fize*, conte de Noël (dialecte de Fize-Fontaine : Huy), par HYACINTHE TYOU, édité avec traduction et notes par J. HAUST, dans la *Vie wallonne*, t. X, p. 126-131 ; — *Pitit d' mon lès matantes*, vision d'Ardenne, par JOSEPH CALOZET (dialecte d'Awenne: canton de Nassogne ; 116 pages, in-12, impr. E. Chantraine, à Namur) : petit roman remarquable par la pureté du patois et la notation exacte des mœurs ardennaises ; il y faudrait un glossaire ou des notes de traduction ; le lecteur pourra se reporter au *Brak'nî*, autre chef-d'œuvre de Calozet, édité dans le *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, tome LVIII ; — le XXIX^e *Annuaire* (1929) du Cercle littéraire « La Wallonne » (Liège, 119 pages, in-8°) ; — d'OSCAR LACROIX, *Bouquet féminin* (50 pages, in-12, Bressoux, M. Ferauche), et *Nous, sous le casque d'acier* (294 pages, in-12, Liège, C. Gillard), deux anthologies contenant des textes de nos divers dialectes, avec notices sur les auteurs. — Il faudrait aussi, parmi les périodiques, signaler l'excellent *Ropieur* de Mons ; le *Mouchon d'Aunias* et le *Muscadin*, de La Louvière ; d'autres encore ; mais l'énumération serait trop longue.

Sémasiologie. — 19. H. MEUSER, *Lat. claudere im*

Französischen, avec une carte (1). Étude consciencieuse, où l'auteur expose en détail, avec un luxe imposant de citations, quel est l'emploi de *clore* d'après la tradition littéraire de la France et d'après le témoignage des grammairiens et des lexicographes ; comment et pourquoi ce mot a plus ou moins disparu de l'usage, pour être remplacé, suivant les régions, par *fermer*, *serrer*, *barrer*, etc. Gilliéron estimait que, si *clore* a cessé d'exister dans les parlers populaires, il a été tué dans sa collision avec *clouer* (*nous clouons*, *je clouais*, etc., devenaient équivoques). L'auteur partage cet avis ; nous également. En liégeois, par exemple, où la confusion ne pouvait se produire entre *nos cloyans* et *nos clawans*, le verbe *clâre* est bien vivant : on dit indifféremment *clô*, *cloyez* ou *sère*, *sérez* (la porte, la bouche), et l'on dit seulement *çoula clôrè* (= *finihrè*) *totes lès d'vises*. — Gilliéron, d'autre part, présumait que l'idée de *fer* avait eu la plus grande part dans le succès de *fermer*. L'auteur conteste cette hypothèse et non, semble-t-il, sans de solides raisons.

20. Dans une remarquable étude topographique sur les *Rideaux* (2), M. L. AUFRÈRE consacre trois pages aux différents termes qui, au Nord de la France, désignent cette espèce de talus fortement incliné.

Il voudrait rapprocher *urée*, *eurée* du fr. *orée* plutôt que de *hure* (3). Tout ce qu'on peut lui concéder, c'est que (*h*)*urée*, sur certains points, a subi l'influence de *orée*.

21. WALTER WIDMER, *Volkstümliche Vergleiche im Französischen nach dem Typus « rouge comme un coq »* (4).

(1) *Giessener Beiträge zur Romanische Philologie*, fasc. 22. Giessen, 1929.

(2) Extrait des *Annales de Géographie*, t. XXXVIII, p. 529-560. Paris, Colin, 1929.

(3) Cf. HAUST, *Etym. wall. et fr.*, p. 149.

(4) *Inaugural-Dissertation*, in-8°, xx-135 pages. Basel, 1929.

Les comparaisons jouent un grand rôle dans la phraséologie populaire ; elles montrent quels objets sont particulièrement importants aux yeux du peuple. Leur fréquence et leur diversité suffisent à justifier une dissertation du genre de celle-ci. M. Widmer a étudié toutes les comparaisons ; mais il ne publie que l'étude de celles où entrent les adjectifs marquant la couleur et les adjectifs *riche*, *pauvre*, *maigre*. Pour tout le domaine roman, il a fait une enquête par correspondance et dépouillé quantité de textes anciens ou modernes. Sa thèse, qui n'apporte aucune révélation sensationnelle, se lit avec intérêt. Pour la région wallonne, nous lui signalons quatre erreurs de traduction, dont la responsabilité remonte d'ailleurs à la source qu'il a utilisée, à savoir le *Recueil de comparaisons populaires* de JOS. DEFRECHEUX : p. 33, *cou-d'-tchapé* désigne le fond et non le dessus d'un chapeau ; p. 65, *dè mèquin*, c'est du curcuma et non de l'ocre ; p. 110 et XII, *fa d'ohés*, c'est un faisceau et non une panerée d'os ; p. 114, *èsse come on blanc-deût* signifie « avoir le corps tout endolori, au fig., être d'une grande irritabilité », plutôt que « être d'une maigreur affreuse ».

Anthroponymie. — 22. Une excellente dissertation de M. GEORGES DOUTREPONT, *Les prénoms français à sens péjoratif* (1), est pleine d'observations pénétrantes. Dans l'appendice, il est question des prénoms wallons « péjorés », c'est-à-dire ayant subi une dépréciation (p. 107-121). On pourrait évidemment allonger cette liste ; par exemple, à Liège-Seraing, un *Batisse* se dit d'un « jaune » (ouvrier qui travaille malgré la grève) ; un *Dj'han-Macoye* (Liège), un mari benêt, qui s'occupe du ménage, à Huy *Dj'hon-Cocoye* ; un *Dj'han-potadje*, un conteur de sornettes, charlatan ; *Djélète*, Gillette, fille innocente et timide ; etc. Sur

(1) In-8°, 128 pages. Bruxelles, Lamertin, 1929.

Tîbî-dabô et autres noms de personnes (surtout d'origine germanique) dont le peuple a fait des appellations sarcastiques, l'auteur pouvait consulter mes *Étymologies wallonnes et françaises*, p. 248-250.

Folklore. — 23. De M. MAURICE VAN HAUDENARD, une description, documentée à souhait et de lecture agréable, des *Plaisirs, Ducaces et Jeux Athois* (1).

24. Dans la belle collection de travaux folkloriques que publie l'Académie des Sciences de Finlande, M. GEORGE LAPORT a fait successivement paraître le *Folklore des paysages de Wallonie* et le *Folklore des paysages du Grand-Duché de Luxembourg* (2). Il a dépouillé avec soin les ouvrages et périodiques où sont rapportées les légendes « locales », que les anciens racontaient pendant les longues soirées d'hiver. Il a réduit à leurs traits essentiels ces récits pittoresques et merveilleux, il en a confronté les variantes et, chaque fois, il indique les sources où il a puisé. Travail fait avec goût et précision par un fervent spécialiste, qui s'est voué depuis longtemps à l'étude du folklore wallon. C'est tout le trésor légendaire de la Wallonie et du Grand-Duché qu'il nous offre en ces deux volumes, et ce répertoire, présenté sous une forme commode et même agréable, facilitera grandement l'étude comparative de nos traditions populaires. Après l'éloge mérité, voici quelques remarques sur le premier recueil. La légende de Caïn, p. 105, n'a aucun rapport avec le « paysage ». — Était-il bien nécessaire de détailler les légendes que l'on signale comme inventées de toutes pièces? (p. 147, 152, 195, 219). — On ne nous dit rien de Loncée, village voisin de Gembloux, qui passe pourtant dans la région pour être « le pays des sorcières » ;

(1) *Vie wallonne*, t. IX, p. 211-219 et 246-255. Liège, G. Thône.

(2) Helsinki 1929, *Academia Scientiarum Fennica* ; FF Communications, n° 84 (352 pages, 2 cartes) ; n° 89 (66 pages, 1 carte).

ni sur Awenne, dont Jos. Calozet nous a conté, en wallon, certaines légendes locales. — Parmi les sources utilisées, je ne vois pas les publications de la « Société de Littérature wallonne », qui contiennent pourtant des contes, notamment ceux de Jean Schuind sur le pays de Stavelot. — Il faudrait expliquer certains termes patois ou du moins les écrire intelligiblement : p. 69, *fonte*, lire *faude* ; p. 90, *leu sau*, lire *laid sart* ; p. 93, *bonôr des fâyes*, lire *bouôr* (c'est-à-dire *bôre*, trou) *dès fâyes* ou fées. — L'auteur a classé les récits d'après l'ordre alphabétique des noms de localités ; mais il faudrait, à la fin, une table systématique des matières. Un index de ce genre termine le second recueil ; ce serait plus utile encore pour le premier, qui est cinq fois plus étendu.

Lexicologie. — 25. Signalons tout d'abord, de M. LÉON ZELIGZON, un *Supplément au Dictionnaire des patois romans de la Moselle* (43 pages, in-8° ; Metz, 1929), qui complète l'œuvre capitale de cet auteur ; et, de M. F. PIQUET, *Le patois de Dombras*, département de la Meuse (163 pages, in-8° ; Paris, Champion, 1929), description, remarquable par sa tenue scientifique, du parler d'une localité meusienne, voisine de notre frontière Sud. Ces deux ouvrages sont indispensables pour l'étude de nos patois, spécialement du gaumais.

26. Dans le *Mouchon d'Aunias* (La Louvière), M. JEAN POURBAIX continue son *Glossaire du wallon du Centre*, dont nous avons parlé dans ce *Bulletin* (III, 167). La publication avance lentement : la lettre C n'est pas encore achevée. Nous renvoyons à nos critiques de l'an passé, qui ne semblent guère avoir été entendues.

27. Convient-il de parler ici d'un article de M. J. CEYSSENS, *Les anciennes maisons en bois et torchis couvertes de*

chaume? (1) Cette étude, d'ailleurs intéressante et exacte pour le fond, on nous apprend qu'elle est « basée sur des documents relatifs à l'ancien Pays de Dalhem », lesquels datent de 1451. Mais l'auteur ne décrit pas ces documents : où peut-on les consulter? Sont-ils en français ou en flamand ou encore bilingues? On cite tantôt un mot français, tantôt un mot flamand, et le tout est émaillé de termes liégeois, qui achèvent de dérouter le lecteur : sont-ils extraits des documents susdits? ou du cru de l'auteur? En tout cas, le prote les a singulièrement travestis : dans *floi*, *roâ*, *vègne*, qui reconnaîtrait *fèssî*, *wâ*, *dègne*? Quant à *creuchiège*, qui revient six fois, on doit sans doute lire *creû(x)hédje* ou *creûh'lédje*. Il est fâcheux de voir une publication liégeoise — et scientifique — traiter notre vieille langue avec si peu d'égards (2).

28. On sait que J. HAUST, sous le titre général *Le dialecte wallon de Liège*, a entrepris de publier successivement un *Dictionnaire des rimes*, un *Dictionnaire liégeois-français* et un *Dictionnaire français-liégeois*. La première partie a paru en 1927 (3). La seconde partie ou *Dictionnaire liégeois* a commencé de paraître en décembre 1929 (4). A ce jour,

(1) *Institut archéologique liégeois*, Chronique archéol., 20^e année (1929), p. 10-15.

(2) Le flamand *treepmadameke* = fr. trique-madame. Sur *payou* et *wandion*, voir HAUST, *Etymologies wall. et franç.*, p. 142 et 189.

(3) In-8^o, xvi-352 pages (Liège, Vaillant-Carmanne). — « Les dictionnaires de ce genre, qui groupent les mots d'après leur finale, sont pour les philologues d'une grande utilité, en particulier pour l'étude de la phonétique des fins de mots et de la dérivation ; et il serait très souhaitable d'en posséder un grand nombre... Celui de M. Haust a l'avantage d'être strictement établi sur la base des rimes phonétiques, de la prononciation des finales et non de la graphie traditionnelle ou arbitraire » (c. r. de M. ROQUES, *Romania*, t. LIII, p. 600). Tel est aussi l'avis de M. W. VON WARTBURG : « Ce livre, utile aux versificateurs du terroir, rendra plus de services encore aux linguistes » (c. r. dans *Zeitschrift für Rom. Phil.*, t. XLIX, p. 735). Comparez ce *Bull.*, II, p. 310 et 314.

(4) En souscription chez l'éditeur Vaillant-Carmanne, Liège.

15 juillet 1930, trois fascicules ont vu le jour, comprenant les lettres A-C. L'ouvrage aura sans doute une douzaine de fascicules (un par trimestre). C'est un inventaire détaillé des richesses verbales de ce dialecte, avec des exemples choisis, où le mot est bien vivant, des figures explicatives, et enfin des notes d'étymologie dont nous parlerons plus loin. Les illustrations, établies avec le plus grand soin par J. M. REMOUCHAMPS, directeur du Musée de la Vie wallonne, et exécutées par le dessinateur MAURICE SALME, ont une valeur artistique rarement atteinte dans les ouvrages de ce genre, voire même dans les grands dictionnaires français. Et, d'autre part, elles sont strictement documentaires : elles représentent des objets dont l'usage est abandonné, ou des types traditionnels d'objets dont on se sert encore de nos jours, ou encore des gens de métier. Il y aura environ un millier de ces figures. — Quant au texte, il donne essentiellement la matière des dictionnaires de GRANDGAGNAGE (pour la partie liégeoise), de REMACLE, HUBERT, FORIR, etc. L'auteur a soumis ces ouvrages à une revision méticuleuse, en les corrigeant ou complétant par des enquêtes personnelles.

Etymologie. — 29. Partant de l'all. *maschente* (canard sauvage), où *masche* a le sens ancien de « tache » (comp. le fr. canard maillé, moucheté), M. PAUL BARBIER (1) rapproche le fr. *malart*, anc. fr. *maslart* (canard sauvage mâle) du west-flamand *maskelaar* (canard), dérivé du germ. *maskel*, *masschel*. Le wallon *marlard* a peut-être subi l'influence de *marle* (mâle). Le rouchi *massou* s'expliquerait de même par le west-flam. *massel* (canard mâle). Quant au wallon *masouquet*, il n'a, je pense, rien à faire ici.

30. On sait que le *Lumeçon*, ou simulacre de combat entre Gilles de Chin et un dragon, est l'élément essentiel

(1) *Miscellanea Lexicographica*, V, p. 191. Leeds, 1929.

de la *ducace* de Mons. Dans une note sur l'origine de ce mot (1), M. HAUST établit que c'est une forme dialectale de *limaçon*, pris au sens figuré que possède le fr. *caracole*, à savoir mouvement circulaire, puis évolution plus ou moins capricieuse. Cette parade se pratiquait ailleurs, notamment à Tournai, mais c'est à Mons seulement que le mot a survécu, grâce au spectacle traditionnel de la fête communale. Chemin faisant, l'auteur explique le montois *chambourlette* : il y voit le diminutif de *chambrière* (grisette).

31. Les fascicules 11-16 de l'important *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de W. VON WARTBURG ont paru en 1929 (2). L'éloge n'est plus à faire de l'effort quasi surhumain de l'auteur et de la haute valeur de cet inventaire étymologique du trésor gallo-roman. Je prie le lecteur de revoir à ce sujet ma dernière chronique (dans ce *Bulletin*, III, p. 171-172). Pour le surplus, on constate que la documentation de l'auteur se complète admirablement à mesure que son œuvre avance : il suffit de comparer les dernières livraisons avec la première, qui date de 1922.

Le tome I^{er}, comprenant A-B, est terminé et forme un volume in-4^o de 683 pages, avec index final. Laisant provisoirement de côté la lettre C, l'auteur a commencé, et presque achevé à l'heure actuelle, la lettre D (fasc. 11-13). Le fascicule 14 comporte différentes cartes, notamment une grande carte de la Galloromania avec toutes les localités citées au cours de son exposé. Enfin les fascicules 15-16 forment un supplément qui contient des tables précieuses, celle des localités citées et celle des sources, ainsi que les abréviations et d'autres renseignements. Des notes critiques de l'auteur apprécient nettement la valeur des

(1) *Vie Wallonne*, t. X, p. 53. Liège, 1929.

(2) Fritz Klopp, Bonn et Berlin ; Carl Winter, Heidelberg.

sources où il a puisé. En somme, cette brochure in-4° de 100 pages de petit texte constitue la bibliographie la plus complète et la plus commode que l'on possède à l'heure actuelle sur les parlers gallo-romans.

L'auteur, comme on sait, assigne à nos parlers wallons une place considérable. Les erreurs d'interprétation sont relativement rares et, ici encore, le progrès est manifeste. En revanche, on ne s'étonnera guère que beaucoup de termes de chez nous manquent à l'appel.

Voici quelques remarques sur la lettre D (fasc. 11-13). P. 1, **daca**, ajouter le liég. *dague* et ses dérivés *dagler*, *-êdje*, *-eû* (1). — P. 7, **dahlen** : il n'est pas du tout certain que *adayer*, *-i* convienne ici ; c'est plutôt l'équivalent du liég. *adawî*. Par contre, il faut peut-être ranger ici le liég. *daye*. — On ne trouve pas un article *dâl* (bas all.), qui expliquerait le liég. *dâ* (purin). Ce type, propre à Verviers et environs immédiats, où il est féminin (*dêl dâ*), je l'ai relevé au Sud, de St-Hubert à la Semois inférieure, où il est masculin ; par ex. *do dôr dè pôtch* (Vesqueville), *dou dôr d'ansine* (Offagne, Alle), *dou dôr de fin* (Bohan), altéré en *d' l'ôr dè fin* (Bagimont, Laforêt) (2). On peut hésiter entre le bas all. *dâl* (fosse, vallée) et l'anc. nordique *dâla* (rigole), qui a donné le norm. *daler* (uriner), etc., cité à la p. 5. Pour ma part, je préfère *dâl*, mais il serait intéressant de connaître là-dessus l'opinion de l'auteur. — P. 21, **debère**, ajouter liég. *diveûr* ou *deûr* (infinitif refait sur *dji deû*). — P. 22, **debitum**, ajouter liég. *dèyeûte* (aubaine). — P. 24-25, **decimus**, ajouter le liég. archaïque *démieû* (décimateur) ; supprimer le nam. *dimée* (= demi !). — P. 57-58, **deus**, ajouter *clédiè*, *érdiè*, etc. (voir *Dict. liég.*,

(1) Pour les mots liégeois sans traduction, voir mon *Dictionnaire liégeois*.

(2) Voir aussi CH. BRUNEAU, *Enquête*, II, 215, où l'explication « dehors de fumier ? » n'est évidemment qu'une étymologie populaire.

v^o *Diè*), *pan d'bon Diu, dès plést-a-Diu*. — P. 61, **dextans**, ajouter le liég. hesbignon *dièsse, dièstrer*. — P. 65, **diabolus**, lire *diâle*, petit (et non petite) poêle ; ajouter *fwért diâle*, espèce coutil très solide ; *diâl'dimint*, diablement. — P. 72, **difamare**, liég. *difâmadje*, lire *-édje*. — P. 90, liég. *adrèt*, lire *adrèt'*, de même *mâladrèt'*. — P. 91, **discalceus**, ajouter liég. *d'hâs, dihâssi*. — P. 106, note 18, lire *toute nuit* (liég. *tote nut'* = pendant toute la nuit). — P. 152, signalons l'explication par le gaulois **dragenos* (épine) de l'anc. fr. *fourderaine* (prunelle), dont le premier élément reste obscur. Le mot est bien connu à Mons, Ath, etc. J'ai même relevé à Darion (Waremmes) le type isolé *fordène*, fruit du *fordênê* (prunellier). — P. 160, on explique le liég. *droussin, drousses* par le néerl. *draesem* (lire *droesem*) ; mais on pourrait aussi bien le tirer de l'all. *drusen* (p. 164), auquel il faudrait d'ailleurs renvoyer le lecteur.

Dans *Romania*, CH. BRUNEAU publie un compte rendu détaillé de ce *Dictionnaire* ; il y insère toutes les observations critiques, additions et corrections, que l'ouvrage de W. von Wartburg a suscitées dans d'autres revues. Un grand nombre de ces remarques intéressent nos parlers (1).

32. Le nouveau *Dictionnaire liégeois* de J. HAUST (voir n^o 28) donne des notes d'étymologie, aussi brèves que possible, visant à satisfaire la légitime curiosité du lecteur. Comme la préface ne doit paraître qu'avec le dernier fascicule, quelques précisions à ce sujet ne seront pas déplacées dans cette chronique de philologie wallonne.

Certains mots n'ont pas de note étymologique. C'est le cas 1^o quand le liégeois ressemble au français : *adoûci*, adoucir *âgne*, âne ; *bèguène*, béguine ; *clignî*, cligner ; — 2^o quand la disposition de l'article suffit à indiquer l'ori-

(1) Voir sur les fasc. 1-4, *Romania*, t. LII, p. 174 ; t. LIII, p. 288 ; t. LV, p. 125.

gine : *atèche* (épingle) faisant partie de l'article *atêché* (attacher), il va de soi que le correspondant littéral est « attache » ; — 3^o pour un composé ; on renvoie simplement au simple : *avorer*, voir *vor*er ; — 4^o quand l'origine est inconnue ; par ex. *badasses* (on pourrait comparer avec *badosses*, v^o *bidouches*), *bèguer*, *bondif*, *bouroute*, *broubî*, *burna*, *cadoré*, *câkêye*, *cânôye*, *carcayes*, *carihou*, *casmadroye*, *clève*, *colemint*, etc.

Pour beaucoup de mots, il suffit de renvoyer à l'ancien français. Ainsi *ad'viner* : anc. fr. *adeviner* ; *créci* : anc. fr. *crincier* (1). Cela ne signifie pas emprunt, mais équivalence, identité d'origine. Au contraire, il y a emprunt quand le mot cité est germanique : *crole* (boucle de cheveux) : néerl. *krol*.

Pour certains cas, étudiés récemment et peu connus, la note sera plus développée. Exemple : « *consîre*, mis pour *sconsîre* (Gedinne, etc.), dérivé de l'anc. fr. *escons*, caché ; cf. FELLER, *Notes de philologie wallonne*, p. 327 ». — L'auteur renvoie souvent aux notices d'étymologie wallonne qu'il a publiées dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, dans la *Houillerie liégeoise* et surtout dans ses *Etymologies wallonnes et françaises* ; par ex., pour *arinne*, *beûr*, *camatche*, *crochon*, etc. — Enfin, bon nombre des explications données sont inédites : *balowe*, où la notice prend une étendue exceptionnelle ; *côrer*, qui est rapproché du fr. *coudrer*, lat. *colorare* ; *côrin*, qui est dérivé de ce *côrer*. A côté de *crêsse* (crête, lat. *crista*), il existe un autre *crêsse* (copeau), que GRANDGAGNAGE tirait de l'all. *krätze* (raclure) et qui, dans le *Dictionnaire liégeois*, fait l'objet de cette note : « Probablement pour *crêpe*, latin *crispa* : (chose) crépue ; comparez le syn. *crole* et voyez le diminutif *crêspé*. » Citons encore *crêye*, fente, entrebâillement (de porte ou fenêtre),

(1) Ajouter v^o *colon* : anc. fr. *colon*, lat. *columbus*.

qui est tiré du latin *craticula*, anc. fr. graille, fr. grille. — Comme c'est la partie qui appellera surtout l'attention des critiques compétents, voici, pour les fascicules 1-3, la liste assez complète des articles où l'auteur émet une proposition qui lui paraît neuve : *agad'ler*, *ahelé*, *ahouërler*, *ameûr*, *babètch*, *bada*, *badou*, *bahou* 2, *balowe*, *barada*, *barète* 2, *bèdot*, *beûye*, *bèzé*, *bitche*, *bizwèye*, *blamer*, *blasser*, *bloume*, *boh'nète*, *bôr* 2, *boublin*, *bouflér*, *bouhêye*, *boulouje*, *bounaké*, *boûzer*, *bozer*, *brâcler*, *brisseler*, *briyolèt*, *brode* 1 et 2, *brôdî*, *brognî*, *buzûte*, *bwèré*, *ca* 2, *cahote*, *canasse*, *canetia*, *canibusté*, *canou*, *cârmane*, *cârtabèle*, *cascoigne*, *câsenî*, *caye*, *câye*, *cayèt*, *cazawé*, *cèp*, *chal*, *chatou*, *clavé*, *clipèdje*, *clouche*, *colèbale*, *com'sédje*, *corâ*, *corater*, *côrer*, *côrin*, *cotchèt*, *crawe*, *crèsse* 2, *créye*, *crîskène*, *crizou* 2, *cru*, *cute*, *cwacwa*, *cwârdjeû*, *cwâre*, *cwèrvèce*.

Pédagogie régionaliste. — 33. Sous ce titre, M. ARILLE CARLIER a présenté au Congrès de Littérature et d'Art dramatique wallons (tenu à Charleroi en 1929) un *Projet de Cours* (10 pages), qu'il voudrait voir professer dans nos écoles normales. Du même auteur, un autre rapport traite de *L'emploi du wallon à l'école* (8 pages).

LISTE DES AUTEURS CITÉS.

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Aufrère L., 20. | Laport George, 24. |
| Barbier Paul, 29. | Longnon Auguste, 14. |
| Bastin Joseph, 3. | Ludovicy E., 7 (note). |
| Bayot Alphonse, 17. | Marchot Paul, 8. |
| Calozet Joseph, 18. | Meuser H., 19. |
| Carlier Arille, 33. | Piquet F., 25. |
| Ceyssens J., 27. | Ponceau E., 2. |
| Cuvelier Joseph, 4. | Pourbaix Jean, 26. |
| Deltenre Léonce, 11. | Remouchamps J. M., 28. |
| Demeuldre P., 12. | Roger Lucien, 9, 10. |
| Doutrepont Charles, 22. | Tyou Hyacinthe, 18. |
| Feller Jules, 5. | Vannérus Jules, 7. |
| Gessler Jean, 16. | Van Haudenard Maurice, 23. |
| Hans H., 15. | Vincent Auguste, 6. |
| Haust Jean, 1, 18, 28, 30, 32. | von Wartburg W., 31. |
| Herbillon Jules, 13. | Widmer Walter, 21. |
| Lacroix Oscar, 18. | Zeligzon Léon, 25. |
-